

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 16 décembre 2019 à 20 h 30

Convocation du 9 décembre 2019

Étaient présents : Laurent COCHONNEAU, André DIAZ, Mathilde PLU, Christian BARBEAU, Christophe LALOU, Jean-Marie BOULAY, Fatima CHENNOUKH, Claudine BIZOT, Jean-Yves BOURGE, Joël CHESNIER, Michel DEROUINEAU, Laetitia GUTKNECHT, Marie-Line REVEL

Absent excusé : Bruno LECOMTE donne pouvoir à Laurent COCHONNEAU

Jean-Daniel NOËL donne pouvoir à Mathilde PLU

Étaient absents non excusés : Manuella AUBRY-CHABLES, Pascal MARTIN, Sylvie HÉRON,

Secrétaire de séance : André DIAZ est désigné en application de l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité sur cette décision.

ORDRE DU JOUR :

Elections du secrétaire de séance

Approbation du compte rendu de la séance du 16 octobre 2019

- Convention PAYFIP
- Création d'un poste adjoint technique à 22 H et suppression d'un poste à 19 H 25
- Devis ergonomique
- Départ à la retraite d'un agent
- Tarif location matériel
- Questions diverses

Laurent COCHONNEAU propose d'ajouter les points suivant à l'ordre du jour :

- Contrat de maintenance des logiciels
- Décision modificative
- Heures complémentaires pour un agent
- Subvention pour le voyage scolaire des enfants de l'école Roland DERET.

Les membres du conseil acceptent ces ajouts.

❖ **Convention PAYFIP**

Christine BOURGOIN donne lecture de la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales. (Annexe 1)

Laurent COCONNEAU procède au vote, les membres du Conseil municipal autorise M le Maire à signer la convention

Ceci exposé et après en avoir délibéré, les membres du Conseil émettent un avis favorable, à cette demande.

Vote pour 14

❖ **Création d'un poste adjoint technique à 22 H et suppression d'un poste à 19 H 25**

❖ **Devis ergonomique**

Christine BOURGOIN présente un devis de la société Ergonomique pour l'achat de deux supports format clavier et un support format clavier et souris pour un montant HT de 306.67 €.

Laurent COCHONNEAU procède au vote, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité cette proposition

Vote pour 14

Arrivée de Fatima CHENNOUCK à 20 h 45

❖ **Départ à la retraite d'un agent**

Christine BOURGOIN présente les modalités lors d'un départ à la retraite d'un de nos agents. La commune attribue une somme de 500 € maximum pour l'achat d'un présent.

Laurent COCHONNEAU procède au vote, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité cette proposition

Vote pour 15

❖ **Tarif pour la location de matériel**

André DIAZ présente la nouvelle tarification pour la location du matériel communal :

Matériel	Prix unitaire		Caution
Tables	5 €	Gratuit pour les élus et le personnel communal	1 000 €
Bancs	1 €		1 000 €
Chaises	0.50 €		1 000 €
Grilles d'exposition	Caution		1 000 €
Quilles	Caution		1 000 €
Panneaux de signalisation	Caution		1 000 €
Barnums	30 € pour les particuliers et 15 € pour les élus et le personnel communal		1 000 €
Barrières	Caution		1 000 €
Cônes	Caution		1 000 €

La location est sans livraison, le matériel doit être retiré avant midi le vendredi et du lundi au jeudi de 8 h à 11 h 30 h et de 13 h à 16 h 30. Et toutes sorties et entrées de matériels se fera sur rendez-vous.

Le matériel sera vérifié immédiatement à l'exception des barnums qui seront vérifiés sous un délai de deux jours. Le chèque de caution sera bloqué durant ces deux jours.

Laurent COCHONNEAU procède au vote, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité cette proposition

Vote pour 15

❖ Décision modificative 3

Christine BOURGOIN indique aux membres du Conseil municipal qu'il est prévu 8000 € pour les colis des personnes âgées qui seront imputés au compte 6232.

Laurent COCHONNEAU procède au vote, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 15

Christine BOURGOIN présente la décision modificative 3 :

Fonctionnement

6232	+ 8 000 €
6257	- 8 000 €

Investissement

21 312	+ 30 000 €
21 316	- 10 000 €
21 318	- 10 000 €
21 578	- 6 000 €
2188	- 4 000 €

Laurent COCHONNEAU procède au vote, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 15

❖ Contrat pour le droit d'utilisation des logiciels Berget Levreault

Christine BOURGOIN présente le contrat proposé par la société Berger Levreault pour le droit d'utilisation annuel du logiciel soit un montant de 4 104 € HT.

Laurent COCHONNEAU procède au vote, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité cette proposition et ils autorisent le maire à signer le contrat.

Vote pour 15

Christine BOURGOIN présente le contrat proposé par la société Berger Levreault pour la maintenance annuelle du logiciel soit un montant de 456 € HT.

Laurent COCHONNEAU procède au vote, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité cette proposition et ils autorisent le maire à signer le contrat.

Vote pour 15

❖ Demande de subvention classe de mer pour les classes de CE2 et CM1 l'école Roland DERET

Mathilde PLU présente la demande des enseignants de l'école Roland DERET pour le départ en classe de mer sur cette année scolaire. 40 élèves peuvent partir cette année, le prix du transport a encore augmenté cette année ainsi que celui de l'hébergement. Le plan de financement envisagé est le suivant :

950 € de la part de l'APE Roland DERET
130 € de la MAE
1 000 € de la coopérative

125 € par famille soit 5000 €

Soit un total de 7080 €

Il manque 3 585 € pour clôturer le budget. En conséquence Mathilde PLU demande aux membres du Conseil municipal de verser la somme de 44.81 € par enfant pour deux années soit un montant total de 3 585 € la totalité versée en 2019.

Mathilde PLU procède au vote, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité de verser la somme de 3 585 € pour le voyage scolaire des enfants de l'école Roland DERET cette proposition et ils autorisent le maire à signer le contrat.

Vote pour 15

❖ **Heures complémentaires**

❖ **Questions diverses**

SIVOM

Michel DEROUINEAU indique que suite au vote au sein du SIVOM il a été choisi comme nom « espace du Belin » aux locaux accueillant le centre social, la CDC OBB et les différentes activités du SIVOM.

Durant le Téléthon il a été récolté 5 066 € en 2019 contre 5 100€ en 2018.

Les travaux du gymnase ont deux semaines de retard.

Demande de subvention régionale pour la mise en accessibilité de points d'arrêts routiers

Laurent COCHONNEAU propose aux membres du Conseil municipal de demander auprès de la Région des Pays de La Loire la subvention régionale pour les mises en accessibilité de points d'arrêt routiers (PAR) du réseau régional. Cette demande concerne la mise aux normes du PAR de la place du Mail.

Laurent COCHONNEAU procède au vote, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité cette proposition et ils autorisent le maire à faire la demande de subvention.

Les vœux se dérouleront le 10 janvier 2019 à partir de 19 h 00 dans la salle la belinoise. Ils sont ouverts à toute la population.

Levée du conseil à 21 h 30

Le Secrétaire de séance,

Le Premier Adjoint,

André DIAZ

Laurent COCHONNEAU